

LA LETTRE DE PATRICK LE HYARIC

Député au Parlement Européen

Vice-président du groupe confédéral Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique



2ème trimestre 2010

ASSEZ DE SOUFFRANCES, ACTION ET SOLUTIONS ALTERNATIVES



L'Union européenne est certainement désormais la zone économique la plus touchée par la crise. Malgré cela, aucune initiative majeure de relance n'est décidée par les institutions. Tout juste quelques rapports au Parlement européen pour proposer de régler un peu la spéculation bancaire et financière, sans jamais aller au fond des questions. Une autre manière de produire, et une nouvelle répartition des richesses pour l'augmentation des salaires et des retraites ; la défense et l'élargissement des services publics, sans lesquels il n'y aura pas d'Europe sociale ; la transformation du rôle, des missions et un contrôle de la Banque Centrale européenne.

Les peuples doivent élever la voix face au renforcement du corset européen contre le progrès social que constitue le pacte dit de stabilité. Pire, le Conseil et la Commission de Bruxelles veulent aussi contrôler les budgets des Etats *a priori*. Evidemment, c'est l'austérité et les sacrifices pour les salariés qui sont prévus. Et dans un Livre Vert sur les retraites, la Commission européenne presse pour reculer l'âge donnant droit à la retraite...

Les peuples n'ont pas à payer la crise dont ils ne sont en rien responsables.

La manifestation nationale unitaire du 7 septembre doit être un grand succès pour empêcher la contre-réforme réactionnaire voulue par le pouvoir sarkozyste. De même l'euro-manifestation du 29 septembre à Bruxelles contre l'austérité, à l'initiative de la Confédération européenne des syndicats, est une grande action de solidarité où les salariés de toute l'Union européenne pourront se retrouver.

Il n'y aura pas d'issue positive aux souffrances des familles populaires sans inverser l'ordre des choses existant : inciter à l'amélioration des salaires, bloquer les plans de licenciement visant à faciliter la spéculation, défendre et élargir les services publics, disposer d'un vrai plan de lutte contre la pauvreté, inventer un système incitatif pour sécuriser le travail et développer pour toutes et tous la formation permanente, donner pour mission à la Banque Centrale européenne de refinancer les banques nationales pour un crédit favorable à l'emploi, au développement économique, humain, écologique, durable et solidaire.

Nous ne cesserons de porter les souffrances et les colères des salariés, retraités, privés d'emploi, au sein du Parlement européen, ainsi que des propositions alternatives pour une Europe sociale, solidaire, démocratique, écologique.

Nous allons devoir nous battre ensemble contre les plans d'austérité en cours quand les privilégiés de la fortune pavoisent. Ensemble, nous allons devoir mettre en échec le coup porté à la retraite à 60 ans, et empêcher dans les mois à venir une directive européenne allongeant le temps de travail.

Ensemble dans l'action, pour la justice.

A lire dans ce numéro

Une **supervision** des budgets nationaux
Agir pour la levée du blocus de
Gaza **page 2**

Haneen **Zoabi** doit retrouver ses droits parlementaires
L'Europe pousse au recul de l'âge de départ en **retraite** **page 3**

Le service européen **d'action extérieure**
Une mise en danger du **logement social** **page 4**

Quelle Europe nouvelle pour sortir de la **crise** ? **page 5**

Une **présidence belge** peu ambitieuse
Pour le respect des droits fondamentaux de la population **Rom** **page 6**

A la **Commission** Emploi et Affaires sociales **page 7**

Accord **SWIFT**, les grands groupes politiques de droite et socialistes cèdent **page 8**

Nous soutiendrons résolument et serons partie prenante de la mobilisation des syndicats européens le 29 septembre contre l'austérité.



L'Union européenne a les moyens de faire pression sur Israël, elle doit conditionner ses relations au respect des droits élémentaires.

Vers une supervision des budgets nationaux : c'est de l'autoritarisme

La crise économique frappe d'autant plus durement les pays européens que ceux-ci se refusent à toute relance par l'amélioration du pouvoir d'achat tout en réduisant les dépenses sociales et publiques avec le pacte de stabilité européen.

Ce pacte de stabilité mis en place après la création de l'Euro encadre les budgets des Etats en les empêchant de dépasser certains seuils de déficit (les fameux 3% de déficit sur la richesse produite par an et les 60% de ratio de dette sur la richesse produite).

Alors que la Chine et les Etats-Unis ont procédé à des politiques de relance, notamment dans les technologies vertes, la Commission achève le renforcement de ce pacte de stabilité, pour bloquer définitivement toute politique ambitieuse hors de son cadre.

Pire, voilà que le Conseil européen et la Commission veulent s'octroyer le pouvoir de contrôler l'orientation des budgets avant même leur adoption par les parlements nationaux, ainsi qu'un pouvoir de sanction qui irait jusqu'à la suspension de certains fonds de solidarité ou de la possibili-

té d'un Etat de voter sur certaines dépenses utiles aux populations. Ainsi la réduction des fonds régionaux ou agricoles, ce qui aggraverait encore la situation des gens.

Nous n'avons cessé de dénoncer la mise en place de ce carcan pour les budgets et l'imposition de ces plans d'austérité qui touchent d'abord les plus démunis en s'attaquant aux services publics. C'est pourquoi nous soutiendrons résolument et serons partie prenante de la mobilisation des syndicats européens le 29 septembre contre l'austérité.

Agir pour la levée du blocus de Gaza

L'attaque contre la flottille pour la paix dans les eaux internationales le 31 mai dernier a encore une fois démontré le jusqu'au-boutisme des autorités israéliennes et l'absurdité criminelle du blocus contre Gaza.

L'Union européenne a immédiatement appelé à la suspension de ce blocus en offrant son aide afin que les points de passage terrestres et maritimes puissent être ouverts. De son côté, le Parlement européen a condamné cette attaque dans une résolution le 17 juin et demandé une enquête « internationale et impartiale ».

Avant le vote de cette résolution j'ai dénoncé le simulacre d'enquête que compte mettre en place Israël. Dans mon intervention comme dans les multiples



questions écrites que j'ai envoyées à la Commission et au Conseil, je n'ai cessé de rappeler que l'Union européenne a les moyens de faire pression sur Israël et surtout qu'elle doit conditionner ses relations au respect des droits élémentaires.

La suspension de l'accord d'association, l'arrêt des coopérations militaires, des ventes

d'armes, le contrôle des fonds octroyés à des entreprises israéliennes également engagées dans des programmes militaires (comme Israël Aerospace Industries), sont autant d'instruments à notre disposition.

Nous devons les utiliser pour faire respecter les droits de la minorité arabe en Israël (situation de la Parlementaire Haneen Zoabi, menaces qui pèsent sur les ONG israéliennes), pour faire cesser la colonisation et l'occupation des territoires, mettre un terme à l'horreur du blocus de Gaza et permettre la création d'un Etat palestinien viable dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Haneen Zoabi doit retrouver ses droits parlementaires

Il est souvent dit qu'Israël serait le pays de plus démocratique de la région. Voilà que la Knesset a décidé le 13 juillet au soir de retirer les droits parlementaires d'Haneen Zoabi, députée à la Knesset, parce qu'elle a participé à la flotte de la liberté. Elle se voit ainsi privée de son passeport diplomatique et de certains de ses droits de voyager. De nombreux élus de toutes opinions en France et en Europe s'étaient émus de cette situation et avaient demandé que la députée Ha-

neen Zoabi conserve ses droits parlementaires. La décision de la majorité de la Knesset à l'encontre de l'une de ses membres est contraire au droit reconnu à tout élu du peuple.

J'ai décidé d'inviter Haneen Zoabi à venir à la prochaine Fête de l'humanité, et je demande aux autorités françaises et européennes de faire respecter le droit de Madame Zoabi à venir en France.

Le combat doit continuer pour qu'elle retrouve tous ses droits.



Dans un Livre Vert sur les retraites, l'Europe s'immisce dans la politique des Etats membres pour pousser partout au recul de l'âge donnant droit à la retraite. Elle le fait au nom de la « cohésion économique et de la viabilité des finances européennes », conformément au Pacte de stabilité.

Dans le document stratégie « Europe 2020 » qui poursuit celle de la stratégie de Lisbonne, il est recommandé de travailler au moins jusqu'à 64 ans.

Parmi les propositions du Livre Vert : « **Conjuguer 'adéquation' et 'viabilité'** ». C'est l'équation fondamentale du financement des retraites, « l'adéquation » représentant la partie sociale des retraites (garantir un niveau de vie décent pour tous au moment de la retraite) et la « viabilité » le financement des retraites. Le rétablissement de cette viabilité passe par un allongement de la durée du travail, un marché du travail plus dynamique et surtout une participation de tous (handicapés, personnes avec des responsabilités familiales) au marché du travail via les nouveaux modes de travail (le télétravail est cité), et en offrant des « possibilités appropriées de recyclage », afin de « maintenir les travailleurs âgés plus longtemps en poste ».

L'Europe pousse au recul de l'âge de départ en retraite

Tout cela dans le cadre de l'année européenne du « vieillissement actif » prévue pour 2012.

Voici des positions claires :

- « permettre aux citoyens de travailler plus longtemps et en facilitant l'accès aux régimes de retraite complémentaires » ;
- « nécessité de plus en plus pressante d'adopter des réformes qui renforcent la viabilité des finances publiques » ;
- « priorité à accorder à l'augmentation de l'âge effectif de départ à la retraite »
- « veiller à ce que le temps passé à la retraite ne continue pas à augmenter par rapport à la durée de la vie active concourrait à l'adéquation et à la viabilité des systèmes de retraite » ;
- « concernant la réglementation des fonds de pension : revoir la réglementation des régimes de retraite par capitalisation, de manière à garantir leur efficacité et leur fiabilité malgré d'éventuelles crises financières majeures.

Vers un marché intérieur des retraites, tel que suggéré par le rapport Monti ?

«Les obstacles à l'activité transfrontalière empêchent la pleine réalisation des gains d'efficacité résultant des économies d'échelle et de la concurrence et, par conséquent, font monter le coût des retraites et limitent le choix des consommateurs ». La Commission reprend l'idée du rapport Monti d'un cadre réglementaire qui instaurerait un régime de retraite privé à l'échelle de l'Union européenne. Mais le document reste tout de même prudent en parlant « d'appels » à cet effet.

Pourtant, en 2009, dans un document relatif aux finances publiques, la Commission estimait que, pour la France, « les coûts attendus à long terme dans le contexte du vieillissement ne semblent pas particulièrement élevés ».

Service européen d'action extérieure

Le traité de Lisbonne prévoyait la création d'une diplomatie européenne via un Service européen d'action extérieure. Ce 8 juillet les groupes de droite, socialistes et écologistes ont voté pour celui-ci.

La première proposition de Catherine Ashton, la Haute représentante de l'Union européenne (équivalent de la Ministre des Affaires Etrangères), plaçait ce service sous le contrôle des gouvernements européens, ainsi que les politiques « communautarisées » telles que le développement ou la politique de voisinage. Ces politiques sont jus-



qu'à présent gérées par la Commission, ce qui les soustrait à l'influence politique.

Concrètement, la décision d'aider tel ou tel pays ou de favoriser tel ou tel projet ou même d'intervenir militairement sera prise demain en dehors des Etats, par des instan-

ces qui ne sont pas l'émanation des peuples. Par contre, il est demandé au Parlement d'en voter le budget. Ajoutons que le traité de Lisbonne prévoit que les interventions se font dans « le cadre de l'OTAN ».

Nous avons voté contre.



RENDEZ-VOUS LE 7 SEPTEMBRE !

Tous ensemble,
participons à la manifestation nationale unitaire pour faire
barrage à la contre-réforme réactionnaire des retraites

Une mise en danger du logement social au nom de la concurrence



Mardi 18 mai, le Parlement européen a tenu un débat sur l'approche de la Commission des services publics et du logement social. Ce débat s'est tenu à la demande d'élus européens inquiets de l'intrusion de la Commission dans la définition des services publics.

La règle étant la concurrence avec les traités actuels, la Commission estime que les services publics peuvent créer une entrave à la concurrence en proposant des services à des prix bien inférieurs à ceux du marché. Ainsi les Pays-Bas ont été condamnés en 2005 pour avoir un parc de logement social trop important et fausser ainsi la concurrence.

En clair, les institutions européennes s'opposent au logement social parce que celui-ci fait baisser les prix généraux du logement.

Dans mon intervention j'ai protesté contre cette définition étroite limitant l'accès au logement social aux « personnes défavorisées ou groupes sociaux vulnérables » : c'est faire abstraction, au nom de la concurrence, de l'impact positif du logement social afin d'éviter la création de cités ghettos et de favoriser la mixité. C'est pourquoi j'ai appelé avec mes collègues progressistes à la création d'une directive-cadre protégeant les services publics des règles de la concurrence. »

Quelle Europe nouvelle pour sortir de la crise ?

C'est le thème du forum public que nous avons organisé, avec le groupe de la Gauche unitaire européenne /Gauche verte nordique, les 4 et 5 juin derniers à la Maison de la Mutualité de Paris. Plus de deux cent personnes ont participé aux débats, avec des élus, des journalistes, des militants altermondialistes, des syndicalistes, des économistes venus de différents pays européens.

Il y a eu des points d'accord sur la nature de la crise du système. Une crise globale du capitalisme dont l'Union européenne est l'un des acteurs. Cette Union européenne ne constitue donc pas un rempart contre la crise, elle l'alimente au contraire, l'aggrave en favorisant et en poussant les marchés financiers, les libéralisations et les déréglementations en tous genres. Et elle



participe à l'inégalité de la répartition des richesses au détriment de la rémunération du travail, du développement des capacités humaines, en faveur de l'accumulation capitaliste au nom de la « concurrence libre et non faussée » et de la « liberté totale de circulation des capitaux ».

Tous les témoignages ont montré combien les mêmes politiques sont mises en œuvre méthodiquement dans chacun des pays : recul de l'âge de la retraite, privatisations, blocage des salaires, et maintenant diminution des salaires dans les services publics, impôts supplémentaires, réduction d'agents des services publics nationaux. Les menaces pèsent aussi sur la souveraineté des Etats et des parlements nationaux avec le contrôle a priori des budgets.

Autour d'intervenants de qualité, le débat s'est déroulé en quatre tables-rondes :



Comprendre la crise en Europe. Table-ronde Coanimée par le directeur de la rédaction de l'Humanité, Patrick Apel-Muller, et Hélène Ceresole, responsable du service international du quotidien grec Avghi, avec : **Pervenche Beres** (députée au Parlement européen, PS), **Yves Dimicoli** (économiste, PCF), Jacques Généreux (économiste, Parti de Gauche), Pierre Khalfa (membre du Conseil Scientifique d'ATTAC et porte-parole de l'Union syndicale Solidaires), **Pierre Laurent** (coordinateur national du PCF), **Nasser Mansouri-Guilani** (membre du Conseil économique et social) et **Kostas Vergopoulos** (économiste).

Traité de Lisbonne, comment sortir de l'impasse politique ? Table-ronde animée par le chef du service politique de l'Humanité, Jean-Paul Piérot, avec : **Jean-Pierre Brard** (député de la Seine-Saint-Denis), **Ilda Figueiredo** (députée au Parlement européen, Parti communiste Portugais), **Monique Florenzano** (Économiste, directrice de recherche au CNRS), **Liem Hoang-Ngoc** (député au parlement européen PS, professeur d'économie à l'Université Paris 1), **Marie-Christine Vergiat** (députée au Parlement européen, Front de gauche), **Francis Wurtz** (député honoraire au Parlement européen).



Quelles propositions alternatives, quelle autre construction européenne pour les peuples ? Table-ronde coanimée par Jean-Paul Piérot et Fabien Perrier, journaliste à l'Humanité-Dimanche et envoyé spécial en Grèce, avec : **Yannis Androulidakis** (syndicaliste grec), **Nicolas Benies** (économiste, dirigeant national de la Gauche unitaire), **Paul Boccara** (économiste, historien, PCF), **Nicole Borvo** (sénatrice, Présidente du groupe CRC-SPG), **Bernadette Groison**, (secrétaire générale de la FSU), **Bogdan Hossu** (secrétaire général de Cartel-Alpha, confédération syndicale Roumaine), **Thomas Händel** (député au Parlement européen, membre de Die Linke), **Didier Le Reste** (syndicaliste cheminot), **Miguel Portas** (député au parlement européen, bloc de gauche du Portugal), **Elisabeth Gauthier** (co-directrice de la revue européenne Transform) et **Savvas Rompolis** (directeur de l'Institut grec du travail).

Quelle solidarité durable mettre en œuvre ? Table-ronde animée par Rosa Moussaoui, journaliste à l'Humanité, avec : **Pascal Canfin** (député au Parlement européen, Verts), **Maryse Dumas** (syndicaliste, postière), **Patrick Le Hyaric** (député au Parlement européen, vice-président du groupe GUE/NGL, directeur de l'Humanité), **Pedro Marset-Campos** (ancien député au Parlement européen, membre du bureau du PGE, IU Espagne) et **Aurélie Trouvé** (co-présidente d'ATTAC).



Une présidence belge peu ambitieuse



Après l'Espagne, c'est désormais la Belgique qui assure depuis le 1er juillet la présidence de l'Union européenne. Le gouvernement belge a donc présenté son programme d'activité lors de la dernière session du Parlement européen. Tous les 6 mois un pays prend la présidence de l'Union européenne. L'agenda des propositions de textes de lois est fixé lors des réunions des chefs d'Etats (les Conseils européens), mais la présidence permet de faire avancer certaines priorités pour les Etats qui en sont chargés.

On attendait que cette présidence s'empare des questions sociales, parent pauvre des politiques actuelles de l'Union européenne. Mais la structure actuelle des présidences qui font désormais leur programme en trio (Espagne, Belgique, Hongrie), et les difficultés

auxquelles fait face le gouvernement belge (pour l'instant aucune coalition n'a été trouvée depuis les élections de mi-juin), limitent toutes ambitions.

Cette présidence se veut « sobre », et s'efface volontairement devant le trio de l'exécutif européen (Herman Van Rompuy, Manuel Barroso et Catherine Ashton). En plénière j'ai interpellé le 1er Ministre belge, Yves Leterme, lui rappelant que les travailleurs, les jeunes et les retraités ont besoin d'une autre ambition que les plans de super-austérité préparés au sein de l'Union européenne.

C'est au contraire vers un nouveau pacte de progrès social et écologique qu'il faudrait tendre.

2010
Année européenne
de lutte contre
la pauvreté
et l'exclusion sociale

Pour le respect des droits fondamentaux de la population Rom

Les 8 et 9 avril s'est déroulé à Cordoue (Espagne) le deuxième sommet européen sur l'inclusion des Roms. L'objectif de ce sommet était de dresser le bilan des réalisations sur la période 2008-2010, il a surtout reconnu les discriminations et stigmatisations dont souffrent les Roms dans nombre de pays européens.

Dans sa résolution du 25 mars 2010, le parlement européen estime que « 10 à 12 millions de Roms européens continuent d'être victimes d'une discrimination grave et systématique et se trouvent, dans de nombreux cas, dans une situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale ». La population Rom compterait environ 5 000 personnes sur l'île de France, dont 3 000 sur le département de la Seine Saint Denis.



Le sommet de Cordoue a débouché sur une déclaration. Le Trio des présidences de l'UE s'est engagé à intégrer la question des conditions de vie des Roms dans les politiques européennes et nationales ; mettre en place une feuille de route établissant un cadre d'action à moyen terme et des objectifs et résultats à atteindre et à s'assurer que les instruments financiers de l'UE soient disponibles pour les Roms.

Dans deux questions écrites à l'attention de la Commission et

du Conseil, j'ai demandé que soient détaillées les mesures qui seront prises pour lutter contre la discrimination, garantir l'accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'emploi et aux services sociaux ainsi que l'établissement d'un guide unique des procédures et des programmes communautaires dont pourraient se saisir les autorités locales pour l'intégration des Roms.

J'ai également demandé quelles étaient les dispositions concrètes envisagées d'ici la fin 2010 pour s'assurer que les engagements pris soient respectés et que le Parlement soit tenu régulièrement informé de l'évolution du dossier et des progrès accomplis durant les présidences espagnole, belge et hongroise de l'Union.

A la commission Emploi et Affaires Sociales

La Commission Emploi et affaires sociales du Parlement travaille sur tous les textes européens proposés par la Commission concernant le monde du travail. Ceux-ci sont soumis à la commission emploi qui les examine et les amende avant leur présentation devant le Parlement réuni en séance plénière. Ces textes concernent les conditions de travail des employés, le temps de travail et la sécurité sur le lieu de travail. Ce printemps nous avons travaillé notamment sur le temps de travail des routiers, les formalités d'obtention de visa et les droits pour les travailleurs immigrés, un salaire minimum européen et la protection sociale pour les femmes vivant avec un travailleur indépendant.

Temps de travail des chauffeurs routiers

Alors que la majorité du Parlement européen est clairement à droite, nous avons obtenu l'annulation de la proposition de la Commission de mettre en concurrence routiers salariés et indépendants en leur imposant des limites de temps de travail différentes.

Grâce à la mobilisation conjointe des syndicats des transports et des groupes progressistes au Parlement, nous avons réussi à inverser un rapport de force pourtant en notre défaveur au début de la discussion, puis à faire rejeter définitivement en séance plénière la proposition de la Commission. Ce texte négocié en catimini entre Mme Edit Bauer, parlementaire slovaque du groupe de la droite



européenne, et la Commission visait à revenir sur la directive Gaysot et faire passer le temps de travail de 46 heures hebdomadaires à parfois plus de 84 heures selon les cas.

Droit des travailleurs immigrés

Sur d'autres dossiers comme les visas et droits pour les travailleurs immigrés notre commission a défendu l'égalité des droits entre les travailleurs. La commission Emploi a fait valoir qu'il est essentiel que les travailleurs immigrés et nationaux, et ce indépendamment de leur contrat (saisonnier ou à durée indéterminée), aient les mêmes droits afin qu'il n'y ait pas concurrence entre eux mais au contraire égalité de traitement. En matière de salaire nous avons également rappelé l'importance d'un salaire minimum européen grâce au rapport de ma collègue portugaise Ilda Figueiredo.

Retraites

Alors qu'en France se déroule une grande bataille contre la contre-réforme sarkozyste des retraites, nous nous opposons

frontalement au rapport de M. Thomas Mann, député allemand du Parti Populaire Européen (PPE, droite), qui demande la suppression des régimes de préretraites, l'augmentation de l'âge de la retraite et la possibilité de travailler au delà. De même, nous devons batailler ferme contre les orientations du Livre Vert sur les retraites.

Directive temps de travail

A l'automne nous aurons à faire face à la nouvelle proposition de la Commission sur l'allongement du temps de travail. Il y a une année celle-ci voulait permettre d'aller jusqu'à 65 heures par semaine, ce qui avait été rejeté par le Parlement quelques semaines avant les élections européennes. La Gauche unitaire européenne - Gauche verte nordique au Parlement montrera la même détermination qui avait permis de faire échouer le texte sur le temps de travail des routiers pour faire rejeter cette directive.

En matière de salaire, nous avons rappelé l'importance d'un salaire minimum européen

Accord SWIFT, les grands groupes politiques de droite et socialistes cèdent

Le Parlement européen qui avait affirmé son indépendance en février en refusant d'adopter l'accord SWIFT, a retourné sa veste ce jeudi 8 juillet.

L'accord SWIFT permettait de transférer massivement des données bancaires des citoyens européens aux autorités américaines sans aucun contrôle. Après un premier rejet, les grands groupes politiques du Parlement européen (droite, socialiste et libéraux) se sont couchés devant le gouvernement américain.

L'une des modifications du texte censée apporter une amélioration est l'envoi à Washington d'un représentant européen. Mais un contrôle réalisé par une personne n'est qu'un leurre quand plus d'un milliard de données annuelles sont concernées. L'Union européenne est censée mettre en place

un système européen de transfert des données qui permettrait un tri dans les données dans trois à cinq ans. En attendant, les données individuelles seront massivement transférées et uniquement dans un sens, les Américains refusant toute contrepartie.

Plusieurs organismes officiels de l'Union européenne ont affirmé avoir de sérieux doutes quant à la légalité de transférer en bloc des informations individuelles.

Le groupe de la Gauche unitaire européenne - Gauche verte nordique compte mener une action auprès de la Cour de Justice pour essayer de contrer cet accord qui n'aurait jamais dû être voté et qui a été immédiatement salué par les autorités américaines.



Patrick Le Hyaric

Député au Parlement Européen

Directeur de L'Humanité et de L'Humanité Dimanche

Vice Président du Groupe confédéral de la
Gauche unitaire européenne
Gauche verte nordique

Membre

de la Commission de l'emploi et des affaires sociales

de la Délégation pour les relations avec le Conseil
législatif palestinien

de la Délégation à l'Assemblée parlementaire
euro-méditerranéenne

Membre suppléant

de la Commission spéciale sur la crise financière,
économique et sociale

de la Commission de l'agriculture et du développement rural

de la Commission pêche

Membre intergroupes

Services publics / Médias



Pour me contacter

En Ile de France :

Tél : 01 49 22 72 76

Courrier : **L'Humanité**

164 rue Ambroise Croizat
93528 Saint-Denis Cedex

Courriel : assistant.patrick.lehyaric@hotmail.fr

A Bruxelles :

Tél : +32 (0)2 28 45656

Courrier : **Parlement européen**

Bât. Altiero Spinelli 07F158
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel

Courriel : patrick.lehyaric@europarl.europa.eu



<http://patricklehyaric.net>

plehyaric@humanite.fr

Rendez-vous sur demande